

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. U. Thant, a approuvé la décision prise par l'Assemblée générale (1966) de convoquer cette conférence qu'il considère comme étant "un excellent moyen de combler le fossé toujours plus grand qui se creuse entre puissances spatiales et puissances non spatiales, en particulier les pays en voie de développement" et il a exprimé l'espoir que les "Nations Unies pourront faire en sorte que l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique constitueront un domaine de coopération sans cesse croissante plutôt qu'un nouveau sujet de conflit et de méfiance".